

I/- COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Rapporteur : A. DRAPEAU

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Conseil Municipal peut former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil. Ces commissions ont un pouvoir de proposition mais la décision définitive appartient au seul Conseil Municipal. Les commissions peuvent être permanentes, c'est-à-dire être formées pour la durée du mandat ou temporaires pour traiter d'un dossier en particulier.

La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus (article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Il est proposé de constituer les onze commissions facultatives permanentes suivantes :

N°	Intitulé de la commission	Elu référent
1	Animations communales	B. MARCHAIS
2	Autorisations des droits des sols	M. TRUCHOT
3	Bâtiments communaux	C. ROY
4	Communication	J. CATEL
5	Culture et vie associative	B. MARCHAIS
6	Développement durable, environnement	F. LETELLIER
7	Enfance, jeunesse et vie scolaire	S. GERVAIS
8	Finances	A. DRAPEAU
9	Ressources humaines	D. PROUST
10	Urbanisme, aménagement de l'espace	M. TRUCHOT
11	Voirie, mobilité	H. DE BLEECKER

A. DRAPEAU rappelle que chaque Conseiller Municipal a été invité à exprimer son souhait de participer à une ou plusieurs commissions ce qui a permis d'établir les listes suivantes.

Sur proposition de Monsieur le Maire, conformément aux dispositions de l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de procéder aux désignations dans les différentes commissions par des votes à main levée.

J. ROCHETEAU demande pourquoi les commissions n'ont pas toutes le même nombre de membres et comment est effectuée la répartition entre la majorité et l'opposition.

Monsieur le Maire indique que le nombre des membres a été dicté par les souhaits exprimés et qu'une part de 25% a été réservée aux membres de l'opposition.

Le Conseil Municipal procède alors à la formation des différentes commissions :

Animations communales (11 membres)

Alain DRAPEAU, Maire et Président, Bernadette MARCHAIS, Marcel TRUCHOT, Corinne MARSH, Emmanuelle LE BOULER, Alexandre TILAUD, Laurent MAURY, Ruth MALONGA, Jocelyne ROCHETEAU, Lionel FRANCOME, Karine POIRIER.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la composition de la Commission Animations communales.

Autorisation des droits des sols (12 membres)

Alain DRAPEAU, Maire et Président, Didier PROUST, Bernadette MARCHAIS, Marcel TRUCHOT, Catherine ROY, Jérôme CATEL, Denys SIMON, Dominique COUDREAU, Dominique BOUCARD, Lionel FRANCOME, Jean-Marc MANGUY, Daniel JUDAS.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la composition de la Commission Autorisation des droits des sols.

Bâtiments communaux (12 membres)

Alain DRAPEAU, Maire et Président, Frédérique LETELLIER, Bernadette MARCHAIS, Marcel TRUCHOT, Hervé DE BLEECKER, Catherine ROY, Didier BRIAUD, Dominique RAMBAUD, Alexandre TILLAUD, Lionel FRANCOME, Jean-Marc MANGUY, Daniel JUDAS.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la composition de la Commission Bâtiments communaux.

Communication (11 membres)

Alain DRAPEAU, Maire et Président, Frédérique LETELLIER, Bernadette MARCHAIS, Marcel TRUCHOT, Jérôme CATEL, Stéphanie CASTELLON, Ghizlan VAN BOXSOM, Ruth MALONGA, Jocelyne ROCHETEAU, Lionel FRANCOME, Thérèse LEFEBVRE.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la composition de la Commission Communication.

Culture et vie associative (12 membres)

Alain DRAPEAU, Maire et Président, Bernadette MARCHAIS, Marcel TRUCHOT, Corinne MARSH, Dominique RAMBAUD, Alexandre TILLAUD, Ghizlan VAN BOXSOM, Laurent MAURY, Ruth MALONGA, Lionel FRANCOME, Blandine GREY, Karine POIRIER.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la composition de la Commission Culture et vie associative.

Développement durable, environnement (12 membres)

Alain DRAPEAU, Maire et Président, Frédérique LETELLIER, Marcel TRUCHOT, Catherine ROY, Jérôme CATEL, Corinne MARSH, Stéphanie CASTELLON, Didier BRIAUD, Dominique RAMBAUD, Karine POIRIER, Daniel JUDAS, Thérèse LEFEBVRE.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la composition de la Commission Développement durable, environnement.

Enfance, jeunesse et vie scolaire (11 membres)

Alain DRAPEAU, Maire et Président, Marcel TRUCHOT, Sabine GERVAIS, Corinne MARSH, Denys SIMON, Emmanuelle LE BOULER, Marine PILLAUD, Ghizlan VAN BOXSOM, Lionel FRANCOME, Blandine GREY, Thérèse LEFEBVRE.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la composition de la Commission Enfance, jeunesse et vie scolaire.

Finances (13 membres)

Alain DRAPEAU, Maire et Président, Bernadette MARCHAIS, Marcel TRUCHOT, Sabine GERVAIS, Hervé DE BLEECKER, Jérôme CATEL, Corinne MARSH, Denys SIMON, Dominique BOUCARD, Marine PILLAUD, Alexandre TILLAUD, Jocelyne ROCHETEAU, Lionel FRANCOME.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la composition de la Commission des Finances

Ressources humaines (11 membres)

Alain DRAPEAU, Maire et Président, Didier PROUST, Bernadette MARCHAIS, Marcel TRUCHOT, Sabine GERVAIS, Hervé DE BLEECKER, Catherine ROY, Alexandre TILLAUD, Jocelyne ROCHETEAU, Lionel FRANCOME, Thérèse LEFEBVRE.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la composition de la Commission Ressources humaines.

Urbanisme, aménagement de l'espace (11membres)

Alain DRAPEAU, Maire et Président, Frédérique LETELLIER, Marcel TRUCHOT, Hervé DE BLEECKER, Catherine ROY, Dominique COUDREAU, Dominique BOUCARD, Alexandre TILLAUD, Lionel FRANCOME, Jean-Marc MANGUY, Thérèse LEFEBVRE.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la composition de la Commission Urbanisme, aménagement de l'espace.

Voirie, mobilité (14 membres)

Alain DRAPEAU, Maire et Président, Frédérique LETELLIER, Didier PROUST, Marcel TRUCHOT, Hervé DE BLEECKER, Catherine ROY, Denys SIMON, Dominique COUDREAU, Dominique BOUCARD, Didier BRIAUD, Alexandre TILLAUD, Lionel FRANCOME, Jean-Marc MANGUY, Daniel JUDAS.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la composition de la Commission Voirie, mobilité.